

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ENTREPRISES A MISSION : LES ENTREPRISES DE DEMAIN ?

Le potentiel de développement des entreprises à mission en France est important pour 48 % des dirigeants français et 68% souhaitent la création d'un cadre juridique dédié !

Mercredi 14 février 2018, Paris – Depuis le lancement du Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation de l'Entreprise (PACTE) par Bruno Le Maire, l'entreprise à mission est sous le feu des projecteurs et suscite la curiosité : mais de quoi s'agit-il, et combien d'entreprises françaises répondent à cette appellation ? Pour répondre à ces questions, et ainsi mieux aiguiller les réflexions en cours, Prophil a pris l'initiative de lancer **la première enquête nationale sur les entreprises à mission françaises**. Réalisé par Prophil, en collaboration avec ViaVoice, le centre Society and Organizations d'HEC Paris et avec le soutien de Sycomore AM, KPMG France, Maif et le cabinet Gide, ce sondage révèle que si 15% des dirigeants français remplissent déjà les critères de l'entreprise à mission, leur potentiel de développement est important pour 48 % d'entre eux. 68 % souhaitent, à ce titre, la création d'un cadre juridique dédié.

• L'entreprise à mission ? Les cinq critères retenus

Dans la continuité de l'étude « *Les entreprises à mission. Panorama international des statuts hybrides au service du bien commun* »¹ et en l'absence d'une définition consacrée en France, Prophil et ses partenaires ont retenu les **cinq critères** suivants² pour définir l'entreprise à mission :



¹ Pour en savoir plus : www.entreprisesamission.eu

² Ces cinq critères font suite aux différents travaux menés par Prophil sur les entreprises à mission (l'étude publiée en 2017, le guide pratique publié en février 2018 et l'ensemble des entretiens réalisés en France et à l'étranger avec les entrepreneurs pionniers).

- **Les principaux enseignements de l'enquête :**



- **Les entreprises à mission existent déjà en France : 15% des dirigeants interrogés déclarent remplir l'ensemble des critères de l'entreprise à mission**, un chiffre qui pourrait atteindre 25% à moyen terme si l'on prend en compte les perspectives d'évolution des entreprises dans les années à venir.
- Ces chiffres traduisent **une véritable prise de conscience des dirigeants** à écouter leurs différentes parties prenantes (internes et externes), à faire de la RSE une véritable force de transformation de l'entreprise et à mettre leur projet entrepreneurial au service du bien commun, en s'engageant sur **une mission sociétale de plus en plus ancrée au sein de l'entreprise et de sa stratégie**.
- **Un modèle qui devrait rapidement faire des émules** : pour **48%** des dirigeants interrogés, il existe un potentiel important de développement des entreprises à mission en France. Un résultat explicite, traduisant la force d'inspiration des entreprises à mission pionnières et emblématiques (Patagonia, DanoneWave, Laureate Education, Alessi, La Camif, ...).
- Adopter les caractéristiques de l'entreprise produirait en effet **un avantage compétitif sur le marché** selon les dirigeants français interrogés, notamment sur le plan de l'innovation et de la notoriété.
 - **69%** des dirigeants considèrent que l'entreprise à mission permet de mettre le développement durable au cœur de la stratégie de l'entreprise.
 - **73%** des dirigeants considèrent que devenir une entreprise à mission améliore la marque employeur. **83%**, pensent également que cela améliore l'image de l'entreprise auprès des clients.
- **Les pouvoirs publics, et particulièrement le législateur, sont attendus pour aider au développement des entreprises à mission en France : 68% des dirigeants interrogés souhaitent la mise en place d'un cadre juridique et fiscal dédié aux entreprises à mission**. Un résultat qui devrait encourager le gouvernement à créer une nouvelle forme d'entreprise pour les dirigeants qui souhaitent mettre leur performance au service du bien commun et sécuriser leur mission historique sur le long-terme.

- **La méthodologie adoptée :**

- Entretiens réalisés par téléphone, auprès d'un échantillon de **623 dirigeants d'entreprises**, représentatif des entreprises de 10 salariés et plus, en France métropolitaine*. Représentativité selon la **méthode des quotas** appliquée aux critères suivants : taille de l'entreprise (nombre de salariés) et secteur d'activité.

QUI SONT-ELLES ? 5 CRITÈRES RETENUS

CRITÈRE 1
L'ENGAGEMENT À PRODUIRE
UN IMPACT SOCIÉTAL

CRITÈRE 2
LA FORMALISATION
D'UNE MISSION SPECIFIQUE

CRITÈRE 3
LA COHÉRENCE DU MODÈLE
ÉCONOMIQUE AVEC LA MISSION

CRITÈRE 5
L'ÉVALUATION DE LA MISSION

CRITÈRE 4
UN ENGAGEMENT À PARTAGER
ÉQUITABLEMENT LA VALEUR CRÉÉE

LES ENTREPRISES À MISSION EXISTENT DÉJÀ EN FRANCE

48%
des dirigeants considèrent qu'il existe un
potentiel important de développement
des entreprises à mission en France



15%

des dirigeants interrogés déclarent
remplir l'ensemble des 5 critères
de l'entreprise à mission

L'ENTREPRISE À MISSION : UN AVANTAGE COMPÉTITIF
EN MATIÈRE D'INNOVATION



des dirigeants considèrent que

- 1 l'entreprise à mission permet de mettre le développement durable au cœur de la stratégie de l'entreprise
- 2 le développement des entreprises à mission permet de répondre aux défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain

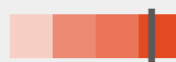
L'ENTREPRISE À MISSION : UN AVANTAGE COMPÉTITIF
EN MATIÈRE DE NOTORIÉTÉ

73%



des dirigeants considèrent qu'en devenant
une entreprise à mission, l'entreprise
améliore sa marque employeur

83%



des dirigeants considèrent qu'en devenant
une entreprise à mission, l'entreprise
améliore son image auprès de ses clients

LES POUVOIRS PUBLICS ATTENDUS POUR DÉVELOPPER
LES ENTREPRISES À MISSION

68%

des dirigeants souhaitent la mise en
place d'un cadre juridique et fiscal
dédié aux entreprises à mission !



61%

pensent que les entreprises à mission sont
une réponse efficace à la sauvegarde de
l'emploi et des entreprises en France

65%

considèrent que toutes les entreprises
devraient pouvoir inscrire formellement
une mission spécifique dans leur objet
social, au-delà du simple intérêt
économique des actionnaires

ALORS ? PRÊT POUR LE DÉCOLLAGE ?

AVEC LE SOUTIEN DE :



Contacts presse

AGENCE LITTLE WING : Julie de la Sablière – juliedelasabliere@little-wing.fr

T. +33 1 47 05 28 50

P. +33 6 09 48 79 44

PROPHIL : Anne-Lise Bance – albance@prophil.eu

T. + 33 1 45 41 58 51

P. +33 6 29 53 24 22

HEC Paris : Sophie Garnichat – garnichat@hec.fr

T. +33 1 39 67 94 03

Pourquoi une enquête sur les entreprises à mission ?



Geneviève Ferone-Creuzet
Associée, Prophil

L'entreprise à mission est une expression qui ne manque pas, au premier abord, de surprendre. Et pourtant elle existe ! Des Etats-Unis à l'Europe, en passant par l'Amérique latine, des entrepreneurs expérimentent de nouvelles formes juridiques pour mettre leur performance au service d'une mission singulière, inscrite dans leurs statuts juridiques. **Le sujet gagne du terrain en France. Mais qui sont les entrepreneurs à mission en France et combien sont-ils ?**

Disposer de ces données est essentiel pour conduire des politiques publiques cohérentes avec les attentes des entrepreneurs et promouvoir le modèle de l'entreprise à mission **au-delà d'un cercle restreint de convaincus.**

“

Le centre Society & Organizations (SnO) d'HEC Paris s'est engagé dans cette étude conjointement avec Prophil car **nous reconnaissons le besoin d'avoir des données quantitatives et qualitatives pour en savoir plus sur ces entreprises françaises qui cherchent explicitement à avoir un impact significatif sur la société, afin d'examiner la meilleure façon de les soutenir et les accompagner dans leur mission et mutation.**

Cette étude nous aide à évaluer le volume et les caractéristiques des entreprises dites à mission en France. Elle vise également à fournir des informations supplémentaires qui peuvent aider les décideurs politiques à l'aune du débat de la **réforme du code civil sur la redéfinition du statut juridique des entreprises.**



Rodolphe Durand
Professeur, HEC

”

Ils ont soutenu cette enquête !



Pascal Demurger
Directeur général, MAIF

“

Nous devons changer de paradigme en matière de responsabilité sociétale des entreprises : le sujet n'est plus de faire du profit pour pouvoir réinvestir dans des actions à impact positif, mais bien de concevoir de nouveaux modèles d'affaires qui conjuguent performance économique et prise en compte du bien commun. Pour favoriser l'émergence de ces nouveaux modèles, **la MAIF a la conviction que le débat sur le rôle de l'entreprise est fondamental et que la création d'un statut d'entreprise à mission pourrait donner une bannière commune à une avant-garde d'entreprises plus inclusives, performantes et durables.** C'est le souhait de nombreux chefs d'entreprises attentifs à ces enjeux, comme le démontre le cabinet Prophil avec cette étude qui apporte un éclairage essentiel au débat.

L'émergence de l'entreprise à mission ouvre **un nouveau domaine où le droit a un rôle central à jouer** dans le développement des organisations, la prise en compte des facteurs sociaux et environnementaux et, d'une façon plus générale, dans leur implication sociétale. Cette étude, dont nous sommes ravis d'être les partenaires, **montre de manière très encourageante que les acteurs économiques sont nombreux à compter sur l'évolution du droit des sociétés pour affirmer leur choix d'un capitalisme responsable.**

En tant que cabinet d'avocats engagé, nous entendons participer pleinement à cette évolution.

”



Didier Martin
Associé, GIDE LOYRETTE NOUEL



Bernard Bazillon
Associé, KPMG

“

KPMG a décidé de soutenir Prophil l'année dernière, pour appréhender, au moyen d'un panorama international, les évolutions du rôle de l'entreprise au service du bien commun : « l'entreprise à mission ». **Compte tenu de l'actualité importante liée au sujet de l'utilité sociale des entreprises, soutenir à nouveau cette année cette enquête nationale faisait pour KPMG tout son sens.**

La valeur ajoutée de cette étude permettra une compréhension encore plus fine des enjeux, pratiques et besoins des entreprises dans un contexte sociétal en forte évolution. Fort de ce partenariat qui vient compléter son expertise sur ces thématiques, KPMG propose ainsi le meilleur accompagnement aux acteurs économiques, quels qu'ils soient - entreprises commerciales, entrepreneurs sociaux, associations, fondations, Scops.

Sycomore AM est une société de gestion entrepreneuriale spécialisée dans l'investissement sur les entreprises cotées. L'obsession de l'investisseur de long terme que nous sommes est d'identifier le ou les facteurs qui contribuent au succès d'une entreprise et surtout à la pérennité de ce succès. Notre expérience nous a prouvé qu'**une mission formalisée constitue un avantage compétitif majeur, source de performance économique et sociétale.**

Le sondage coordonné par Prophil nous permettra de mieux connaître les attentes des entrepreneurs et dirigeants d'entreprises sur le sujet, et d'**être acteur du mouvement de (re)définition de la raison d'être de l'entreprise.**

”



Christine Kolb
Associée, Sycomore AM